

FICHE PROGRAMME

CONDUITE D'ENGINS DE LEVAGE

Référence : PR5033

RECYCLAGE CACES® R486 PLATE-FORMES ELEVATRICES MOBILES DE PERSONNEL ET TRAVAIL EN HAUTEUR / PORT DU HARNAIS

En application de l'article R233-13-19 du code du travail et par référence à la Recommandation CNAMTS R486

Rappel du contexte réglementaire :

Tout travailleur amené à utiliser une PLATE-FORME ELEVATRICE MOBILE DE PERSONNEL doit avoir reçu une formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail) et être titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par son employeur

(art. R.4323-56) selon les modalités définies à l'article 3 de l'arrêté du 2 décembre 1998. Le respect de ces prescriptions impose donc : 1 - que le conducteur ait reçu une formation spécifique et adaptée à la conduite en sécurité de la nacelle, formation qui doit être complétée et réactualisée aussi souvent que nécessaire, 2- que son aptitude médicale à la conduite de cet équipement ait été vérifiée, 3- qu'il dispose des connaissances et du savoir-faire pour la conduite en sécurité de le PEMP, attestés par la réussite aux épreuves théoriques et pratiques appropriées, 4 - que son employeur se soit assuré qu'il a connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

Pré Requis :

Etre âgé de 18 ans au minimum et être déclaré apte par la médecine du travail et avoir obtenu le CACES® R486.

Profil du stagiaire :

Personnel prenant en charge des opérations de conduite de plate-forme élévatrices mobiles de personnel

Objectifs :

Avoir toutes les qualifications requises pour utiliser efficacement et dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes et le matériel.

Pouvoir obtenir le CACES® R486 et permettre au chef d'établissement ou à son représentant de délivrer l'autorisation de conduite interne.

Durée et rythme :

2 jours soit 14 heures

Théorie : 1/2 jour.

Pratique : 1/2 jours.

Tests : 1 jour = 7UT (1 Unité de Temps (UT) = 1 heure)

Théorie = 1 Unité de Temps (UT)

Pratique = Le nombre de test / jour sera défini en Unité de Temps selon le nombre de personne et de leurs catégories (soit 6 UT maximum par jour)

Effectif :

Groupe de 1 à 6 participants

Format :

Présentiel

Programme pour les catégories:

Formation théorique :

Connaissances générales des différentes obligations légales et réglementaires

Technologie des PEMP

Les principaux types de PEMP - Les catégories de CACES®

Notions élémentaires de physique

Stabilité des PEMP

Risques liés à l'utilisation des PEMP

Exploitation des PEMP

Vérifications d'usage des PEMP

Les règles et principes fondamentaux du travail en hauteur

Les dispositifs de protection contre les chutes de hauteur

Le port du harnais

Formation pratique toutes catégories :

Prise de poste et vérification

Mise en place du harnais d'antichute

Conduite et manœuvres

Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

Evaluation de stage :

Test théorique et Pratique selon les recommandations R486 du référentiel de la CNAMTS

Un questionnaire à chaud à la fin de la session.

Moyens et méthodes pédagogiques :

PC ou tablette

Vidéoprojecteur

Paperbord

Plateforme d'évolution pratique.

Cette formation s'appuiera sur une méthode participative, associant des exercices pratiques et des apports théoriques

Un livret sera remis aux participants reprenant tous les thèmes abordés

Qualité du/des formateurs et des testeurs :

Connaissance du domaine de la formation à animer.

Expérience dans le domaine en rapport.

Savoir-faire : professionnalisme, pédagogie.

Testeurs d'OTC qualifié par un organisme certificateur

CV détaillés sur simple demande.

Accès à la formation pour les Personnes en Situation de Handicap :

Pour une identification des besoins et pour convenir ensemble des modalités de votre formation, merci de contacter notre Référent Personnes Handicapées :

Recyclage CACES® R486 Conducteurs de Plateformes Elévatrices Mobiles de Personnel:

Tous les 5 ans.

Tarifs : Nous consulter